

L'autorité judiciaire, lorsqu'elle donne l'autorisation, doit indiquer quels sont les biens du mineur qui doivent être aliénés ou hypothéqués. Une autorisation générale qui serait donnée au tuteur d'aliéner les immeubles ou les actions qu'il jugera à propos d'aliéner, serait irrégulière et nulle.

Que faudrait-il décider si l'autorité judiciaire avait permis au tuteur d'aliéner des immeubles, des actions et des capitaux de son pupille, d'emprunter de l'argent pour lui, sans consulter le conseil de famille? Il faut dire que l'autorisation ainsi donnée serait complètement nulle, et que la vente faite dans ces circonstances serait nulle aussi, comme la vente faite par le tuteur sans aucune autorisation. Il ne faut pas perdre de vue que la juridiction du juge et du protonotaire, ici, est une juridiction spéciale, et, comme ils ne l'ont que lorsqu'ils ont consulté le conseil de famille, s'ils l'exercent sans l'avoir consulté ils n'ont pas plus de pouvoir que le premier venu.

Ceci me fournit l'occasion de vous donner un conseil pratique. Lorsque vous exercerez comme avocats ou comme notaires, vous serez constamment consultés par quelqu'un qui veut acheter un immeuble, ou des actions de banque, appartenant à un mineur, ou qui désire lui prêter de l'argent sur hypothèque de ses biens, pour savoir s'il y a quelque danger de faire ces actes. La plupart du temps, on se contente d'examiner l'ordonnance d'autorisation, sans aller plus loin, et sans se demander si elle a été précédée de l'avis du conseil de famille. Vous voyez que cela est imprudent, et vous devrez toujours vous assurer que le conseil de famille a été consulté.

Art. 299. (Abrogé par le Statut 60 Vict., ch. 50.)

Il réglait la manière dont la vente devait se faire. Cet article n'a réellement pas été abrogé, mais il a été transporté du Code Civil dans le nouveau Code de Procédure Civile, où il forme les articles 1351 et 1353.

Je crois devoir vous mettre en garde contre une erreur très répandue, sinon parmi les hommes de loi, du moins parmi les gens du monde. Ils s'imaginent que, lorsque ils ont acheté,

les
do
au
loi
ma
pet
tag
lici